

COMPTE-RENDU DE L'INTERVENTION DE SEM.MICHEL DOUCIN, AMBASSADEUR ITINERANT DE LA FRANCE CHARGE DE LA BIOETHIQUE ET DE LA RSE

LORS DU FORUM DE DAKAR SUR LA RSE DU 22 AU 24 MARS 2011

1. ROLE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA PROMOTION DE LA RSE

Mr DOUCIN, Ambassadeur itinérant de la France, chargé de la Bioéthique et de la



RSE a abordé la question de la participation des pouvoirs publics dans la cadre de la RSE, sujet un peu paradoxale selon Mr DOUCIN quand on sait que les définitions qui en sont données occultent les pouvoirs publics. Pour Mr DOUCIN, ces dernières années, on assiste à un très fort intérêt des pouvoirs publics sur ce sujet, tant au niveau national (élaboration de politiques nationales de RSE) qu'au niveau multilatéral (élaboration de standards internationaux encadrant la RSE). Revenant sur la définition du livret vert de l'UE sur la RSE, il présente

le concept comme étant **l'ensemble des engagements pris par les entreprises de manière volontaire dans le domaine sociale et environnemental au delà de leurs obligations légales en collaboration et en dialogue avec les parties prenantes**. Mais aujourd'hui, avec la globalisation poussée, les risques autrefois gérés au niveau national font désormais leur apparition sur la scène internationale. De même, des exigences de plus en plus fortes sont adressées aux activités entrepreneuriales. Les pouvoirs publics considèrent donc aujourd'hui qu'ils ont une responsabilité : celle de s'intéresser à l'encadrement des acteurs qui s'investissent dans la RSE. Pour lui, six raisons, six logiques amènent les pouvoirs publics vers ce sujet :

✘ **La logique de complémentarité par rapport au rôle classique d'élaboration des lois.** Pour expliquer cette logique, il prend l'exemple de la Chine qui depuis le 1^{er} Janvier 2008 a voté une loi exigeant la signature de contrats entre toutes les entreprises et leurs travailleurs. Le marché informel très important et les grandes entreprises n'étaient pas dans cette logique contractuelle. Le contrôle de cette mesure s'avérait toutefois très difficile. En effet, la Chine ne dispose que de 30 000 inspecteurs du travail pour environ 800 millions de travailleurs. La RSE s'est révélée d'une grande utilité dans l'application de cette mesure. Les grands groupes étrangers qui y achètent leurs produits envoient régulièrement des centaines de milliers d'auditeurs privés dans les entreprises chinoises. Ainsi, le pays a su tirer profit des politiques RSE de ces entreprises étrangères pour faire respecter cette loi sur le contrat de travail. Ainsi, les entreprises qui ne respectent pas cette loi se voient menacées de rupture de contrats et de pertes de marchés avec ces groupes étrangers. Il ne fait aucun doute aujourd'hui en

Chine que la manière de gérer l'économie semble pour le moment fonctionner mais ne n'est pas durable (on se rappelle tous de l' « intervention musclé » à la veille des jeux olympiques qui avait forcé toutes les entreprises polluantes se sont fait prié fermement de cesser toutes leurs activités). Les pouvoirs publics ont pris conscience aujourd'hui que gérer l'environnement de cette manière conduira certainement à la ruine de l'industrie chinoise. Le pays a ainsi décidé de lancer une politique de très large décentralisation confiée à des établissements publics relevant des grandes villes qui mettent en place des politiques RSE négociées avec des entreprises locales. Cette démarche permet de trouver un terrain d'entente pour la construction d'un droit de l'environnement pertinent pour tous. On peut citer aussi l'exemple de l'Inde qui a pris une **loi qui demande aux entreprises d'une certaine taille de confier 2% de leur bénéfice à des actions de RSE**. L'exemple de l'Inde se retrouve dans d'autres pays émergents aujourd'hui confrontés à des problèmes de durabilité politique et sociale de leur développement. Ce développement extrêmement rapide se traduit par l'élargissement du gouffre entre nouveaux milliardaires et l'extrême pauvreté de dizaines de millions de personnes. Des tensions permanentes naissent de ces situations et l'Etat est aujourd'hui incapable de gérer les questions sociales à l'échelle du milliard d'habitants. Les entreprises sont donc mises à profit et la **RSE apparait comme une manière d'accompagner les efforts du gouvernement fédéral indien dans sa lutte contre la pauvreté**. En Europe, aussi, les mêmes phénomènes de pauvreté et d'exclusion se retrouvent, signe de l'incapacité des Etats à gérer, à régler toutes les questions de développement économique et social de façon efficace. Les Etats européens ont décidé d'utiliser les appels d'offre publics (environ 12% du marché européen) pour introduire des clauses sociales et environnementales afin d'essayer de résoudre des questions de façon plus fine.

✘ **La logique d'anticipation d'une montée globale du protectionnisme**, contrecoup à la libéralisation forcenée que le monde connaît depuis 20 ans. Mr DOUCIN cite ici l'exemple du Brésil, qui avec le boom économique qu'il a connu, rencontre des problèmes de disparité sociale. En plus de cela, il est accusé de détruire les derniers poumons de la planète (la forêt amazonienne) en faveur de la culture des biocarburants. Pour régler ce problème, en plus des lois que le gouvernement a pris pour lutter contre la déforestation, il a invité les entreprises de l'agrobusiness, les ONG environnementalistes, les représentants des communautés vivant dans la forêt amazonienne etc. autour d'une table. Les différentes parties prenantes ont réussi à trouver un accord qui consiste à proposer un système de label délivré aux entreprises de soja lorsqu'elles peuvent démontrer que leur soja a été produit sans toucher à la forêt. Les ONG brésiliennes, en partenariat avec des ONG environnementalistes internationales, proposent aujourd'hui à l'union européenne de reconnaître ces labels. C'est aussi une manière de prévenir les risques d'apparition de barrières douanières sur les exportations de biocarburants brésiliens. Les mêmes travaux sont entrepris pour les autres types de production ayant une incidence sur la préservation de la forêt.

- ✘ **La logique d'accompagnement des entreprises dans la conquête de nouveaux marchés :** Certains pays considèrent qu'apparaître comme un pays respectueux de normes, d'une éthique élevées est une manière d'accompagner les activités exportatrices des entreprises. Au **Danemark** et aux **Pays Bas** (pays ultra libéraux où l'interventionnisme de l'Etat est très réduit), les pouvoirs publics ont quand même considéré qu'il fallait **construire une marque de qualité** qui donnerait envie au consommateur de quelque endroit du monde d'acheter un produit danois ou néerlandais parce qu'ayant la certitude qu'il y'a un respect des normes en matière de Droit de l'homme, de Droit de travail, de Droit de l'environnement. L'**Allemagne** a aussi rejoint récemment cette logique. Ce pays a mis un **conseil national de la RSE** qui pendant deux ans a mené des réflexions qui ont débouché sur des propositions adoptées par le gouvernement. Dans la même lancée, le Gouvernement a lancé en Janvier 2011 un **label RSE Qualité Allemagne**. Cette idée se répand aujourd'hui dans de nombreux autres pays, notamment en Asie où les mêmes logiques se retrouvent. Par exemple, les marchés boursiers ont décidé de demander aux entreprises candidates à l'admission aux marchés boursiers de proposer des systèmes de transparences pour s'assurer que ce qu'elles proposent aux actionnaires ne risquent pas de les entrainer dans la ruine (en rappel de la crise financière qui a ruiné de nombreux épargnants). Ces bourses assurent au travers de la RSE une qualité et une augmentation des parts de marchés (environ 10% par an).

- ✘ **La logique d'appui à un changement globale de l'image et du savoir faire des entreprises d'un pays,** avec en exemple le secteur textile chinois. Ce secteur qui regroupe environ 200 000 entreprises du secteur formel est confronté à un réel problème d'image et les produits qui en sont issus sont réputés de mauvaise qualité. Et à qualité comparable, le textile chinois n'est plus compétitif par rapport aux pays comme le Vietnam ou les Philippines. Dans le même temps, le Gouvernement se retrouve confronté à une contestation du prix de la main d'œuvre jusque là payée par ces entreprises, ce qui l'a obligé à les réviser. Des voies de solutions ont été cherchées à travers la RSE. Sur un processus d'une durée de 4 ans, a été élaborée une norme dont le défi était de changer l'image du secteur textile en 5 ans. Cette norme, la « **9000T** » vise à transformer radicalement le textile chinois en un textile de qualité, ce qui implique un changement dans les méthodes de gestion du personnel de l'entreprise, une prise en compte des avis des consommateurs etc.... Le pays a aussi publié des principes directeurs de la RSE des entreprises qui investissent à l'étranger, qui exigent d'elles le respect des textes internationaux comme la Déclaration des Droits de l'Homme et des Peuples, les principes tripartite de l'Organisation Internationale du Travail sur la liberté fondamentale de l'Homme au travail.

✘ **Le fruit tiré de 20ans de travail sur le développement durable** : La RSE a changé de sens depuis quelques temps. De responsabilité environnementale et sociale (sociétale), on parle aujourd'hui de la RSE comme la mise en oeuvre du développement durable par les entreprises. C'est entre autre la résultante de la conférence de RIO de 1992 qui a défini l'Agenda 21 dans lequel les entreprises ont un grand rôle à jouer. Les définitions de la RSE incluent aussi les générations futures. Or cette partie prenante est très souvent occultée par les entreprises car sa prise en compte apparait difficile et la responsabilité par rapport aux générations future est avant tout l'apanage de l'Etat. D'où l'obligation de l'Etat d'appuyer les entreprises et organisations qui prennent en compte les questions de RSE. Pour exemple en France, il y a eu **l'adoption de la stratégie nationale de développement durable 2010**, (déclinaison de la stratégie européenne), où les entreprises à travers la RSE mettent en oeuvre cette stratégie collective avec un encadrement par l'Etat.

✘ **La nécessité de restaurer la régulation publique dans un système international** dont on a vu de par les crises régulières qu'il entraîne des effets dévastateurs, notamment sur le continent africain qui a vu sa part dans le commerce international régresser. Il y a nécessité de restaurer le rôle de l'Etat dans l'économie car l'Etat ne peut être indifférent à ce que fait l'entreprise au travers du volontarisme de la RSE. Mr **DOUCIN** a ensuite tenter de retracer l'évolution de la RSE ces dernières années :

- Dans la vague des années 1970, il y a eu la première norme internationale qui a été conçue pour encadrer et orienter la RSE, c'est la norme de l'OCDE de 1976 qui résulte entre autre de la nécessité de juguler la montée en puissance du pouvoir de l'entreprise
- Dans les années 1980, ce fut la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) suivi des années 1990 qui ont vu la fin de nombreuses crises politiques et économiques.
- Puis vient la vague des années 2000 avec l'adoption du Pacte mondial à l'initiative de Koffi ANANN, ainsi que la révision des Principes directeur de l'OCDE avec création pour chaque pays adhérent d'un point de contact national. Le Livre Vert de l'UE apparait dans la même lancée ainsi que l'initiative en 2005 de la norme ISO 26 000. 2006 voit la création aux Nations Unies des principes directeurs pour l'Investissement Responsable. En 2007, on note le durcissement de la réflexion internationale sur la question du toilettage des entreprises fictives ayant adhérées aux principes de l'OCDE (2400 entreprises sont rayées et le reliquat était d'environ 5000 entreprises)

Cette évolution dénote d'une volonté d'évolution de la soft law vers la hard law en ce qui concerne la RSE. En conclusion, Mr DOUCIN retient qu'aujourd'hui, **quelque soit le pays, aussi pauvre soit-il, les pouvoirs publics se doivent d'être présents dans la vie des entreprises**. Des pays comme la France, la Norvège, la Suède ont

senti le besoin de créer ces postes d'ambassadeur en matière de RSE. L'Afrique a un rôle important à jouer dans cette réflexion. Ainsi, même si la RSE est née dans le monde anglo-saxon sur des visions d'extrême liberté en considérant que l'éthique protestante à la base de la société américaine suffirait à mettre en place les régulations, l'émergence des crises économiques et financières a démontré que la moralité des banquiers, des entrepreneurs avait ses limites. Aujourd'hui, l'auto gouvernance et l'auto administration de l'entreprise n'est plus un facteur de réussite. **L'Afrique, même si elle n'est pas dans le groupe des pays ayant lancé le concept, elle est aujourd'hui dans le champ de la RSE en tant que fournisseur de matières premières et sous traitantes d'entreprises ayant des codes de conduite.** Les nouvelles exigences des consommateurs, les questions liées la construction d'images positives, la faiblesse des ressources budgétaires des Etats imposent désormais aux pouvoirs publics de voir comment s'appuyer sur le secteur privé pour fournir des services essentiels aux populations. Ainsi, ce serait une réelle opportunité pour les gouvernements africains de se joindre aux groupes de travaux de l'OIF sur la question de la RSE.